

**Dynamiques historiques :  
Modes de production,  
classes, ordres sociaux et États**

*Gérard DUMÉNIL et Dominique LÉVY*  
CNRS

---

*Adresse* : PSE-CNRS, 48 bd Jourdan, 75014 Paris, France.  
Tél: 01 43 13 62 62, Fax: 01 43 13 62 59  
E-mail: dominique.levy@ens.fr, gerard.dumenil@u-paris10.fr  
Site Web : <http://www.jourdan.ens.fr/levy/>

*Ceci est un des deux compléments à notre seconde contribution au numéro 51 d'Actuel Marx : "Néolibéralisme : Rebond-rechute"<sup>1</sup>.*

Cette étude est consacrée à la notion d’ordre social, avec pour objectif principal l’explicitation de sa relation aux notions de mode de production et de classe, empruntées à la théorie de l’histoire de Marx. Le lien est, finalement, établi avec la théorie de l’État également propre à Marx.

## **1 - La propriété privée des moyens de production et les classes à l'épreuve de la socialisation**

Un des aspects centraux, sans doute le plus fondamental, de la théorie de l’histoire des sociétés humaines mise en avant par Marx est la grande périodisation en modes de production. C’est par elle que nous commençons notre effort d’explicitation des fondements marxistes de notre cadre analytique.

### **1.1 Mode de production et socialisation / organisation**

Ces analyses sont si familières qu’il semble inutile d’en rappeler les contenus. La dynamique qui supporte la succession historique des modes de production est celle des forces productives et des rapports de production. La première notion renvoie à tous les ressorts de la capacité à produire dans un contexte historique donné ; la seconde désigne la “position” des groupes sociaux vis-à-vis des moyens de production ; ces groupes se définissent ainsi dans la société en tant que classes. Un mode de production est une configuration historiquement déterminée des relations sociales à ces trois titres – forces productives, rapports de production et classes – dotée d’une forte cohérence qui en assure la pérennité.

L’application de ce cadre analytique au capitalisme fut au cœur de l’activité théorique de Marx. Le mode de production capitaliste

---

1. G. Duménil, D. Lévy, “Crise et horizons post-néolibéraux”, *Actuel Marx*, 51 (2012), p. 999-999.

est fondé sur la propriété privée des moyens de production, ce qui en définit les deux classes, celle des propriétaires des moyens de production et celle des vendeurs de leur force de travail à ces propriétaires, les “metteurs en œuvre” de ces moyens de production dans le travail. Les transformations du capitalisme survenues à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle conduisent à élargir la gamme des positions vis-à-vis des moyens de production, distinguant entre un rapport de propriété au sens strict (le droit de les acheter et de les vendre, et de bénéficier du revenu qu'ils procurent) et aux formes de maîtrise décisionnelles *immédiates* inhérentes à la gestion ou *indirectes* dans les procédures d'administration centrale.

Le mode de production capitaliste suscita un puissant développement des forces productives, mais ce processus ayant atteint un certain degré d'avancement, la propriété capitaliste devait entrer en contradiction avec la poursuite de cette expansion. Le concept clef dans l'analyse de ces contradictions renvoie à une notion transversale à l'œuvre de Marx, souvent implicite, celle de *socialisation* du travail ou de la production. Le capitalisme fut l'agent de cette socialisation de la production, la portant à des niveaux toujours plus avancés. L'idée centrale est que la production ne peut plus s'entendre comme l'activité isolée d'un individu ou d'un groupe bien défini d'individus mais ne peut s'appréhender qu'à l'échelle de la société (et c'est ce que signifie “social” dans l'œuvre de Marx). La socialisation a trois facettes principales: (1) La production exige la concentration de masses énormes de capitaux (ainsi même la propriété du capital prend-t-elle un caractère social, tout en restant l'apanage des classes capitalistes) ; (2) Elle désigne la multiplication des interrelations dans ce qu'on pourrait appeler des “réseaux”, au sein des entreprises et des marchés nationaux et internationaux ; (3) Parmi ces réseaux, il faut également compter ceux qui se tissent à partir des institutions centrales. “Central” renvoie ici à des institutions étatiques (comme les ministères) ou des institutions de gouvernance agissant aux plans national ou multinational en Europe (comme les banques centrales), ainsi qu'au plan international (comme le FMI ou l'OMC). Dans ces mécanismes, se combinent des relations d'ordres réel (production, consommation, changement technique, etc.), financières (crédits, bourses, titrisation, produits dérivés, etc.) et d'administration (définition et mise en œuvre des politiques et réglementations).

La socialisation est porteuse de la nécessité de l'*organisation* à tous les niveaux où se concentrent les masses de capitaux et où s'établissent de tels réseaux. Elle a pour premier champ l'entreprise (ce

qui fait écho à l'analyse que Marx fit de la coopération, de la manufacture et de la grande industrie). Les masses de capitaux rassemblés dans les grandes entreprises débordent les limites de la propriété individuelle, et les fonctions capitalistes, comme l'allocation des capitaux entre divers usages, prennent des proportions d'ampleur sociale ; les tâches d'organisation des grandes entreprises outrepassent également les compétences individuelles. A cela, il faut ajouter les *coordinations* institutionnelles centrales de toutes sortes, telles que celles introduites ci-dessus. “Coordination” renvoie ici à des actions susceptibles d’assurer la cohérence de mécanismes décionnels autonomes, d'accroître l'efficacité des processus collectifs qui en résultent ou d'en combattre des effets potentiellement négatifs mais ne supposant pas une emprise directe comme dans le cas l'organisation proprement dite. On peut en donner comme illustrations respectives, l'atelier (où règne la discipline de l'organisation) et la conduite de la politique monétaire (qui tend à susciter des réactions, jugées souhaitables, par la modification de certaines variables macroéconomiques).

Bien que l'intervention centrale dans certains de ces champs ait toujours fait partie des fonctions gouvernementales, avec des avancées et reculs selon les lieux et époques dans l'histoire de l'humanité, le processus de socialisation s'étend graduellement du champ de la production au sens strict vers les grands systèmes de transports, de construction et l'entretien des infrastructures, de soins, d'éducation, de recherche, etc. Ce n'est, évidemment, pas par hasard que “socialisme” et “socialisation” ont une racine commune.

## 1.2 Socialisation, crise et ajustement

Le lien entre l'avancée historique et les modalités de ce triptique socialisation / organisation / coordination et l'ampleur potentielle des crises est étroit. Si Marx est très explicite concernant les manifestations de tensions possibles dans des crises dont il prévoyait l'accentuation, il est moins prolixe concernant leur sources.

Les risques d'instabilité consécutifs au processus de socialisation sont l'expression de mécanismes cumulatifs de propagation de déséquilibres dans des systèmes manifestant des interdépendances croissantes (par exemple, une décision de diminuer la production de la part d'une entreprise en entraîne une autre, ou la volonté d'acquérir un titre, de la part d'un investisseur, suscite une décision similaire de la part d'autres investisseurs). Certains procédés de coordination ont,

précisément, pour fonction d'éviter la propagation de tels effets d'entraînement. Mais des retards peuvent être enregistrés dans l'établissement de tels mécanismes correcteurs, ou des décalages importants être observés entre divers niveaux de prévalence de telles interrelations, comme entre les entreprises (notamment par la sophistication des marchés), d'une part, et les réglementations et politiques économiques, d'autre part. Notamment, les mécanismes financiers ont permis aux capitalistes de s'affranchir des pesanteurs propres aux investissements physiques, en prêtant à d'énormes masses de capitaux une capacité à s'engager, se dégager et se réengager ou non, d'un bout à l'autre d'un système productif, et, de plus en plus, d'un bout à l'autre de la planète lorsque socialisation rime avec mondialisation. Les effondrements cumulatifs généraux (au sens de crise "générale") témoignent de la volatilité inhérente à ces relations réciproques si elles restent incontrôlées.

Dans le *Manifeste*, Marx compare les classes capitalistes à des apprentis sorciers, transformant le mode de production pour étendre leurs pouvoirs et revenus, et perdant périodiquement le contrôle des effets de leur art<sup>2</sup>. C'est de tels décalages dont il est implicitement question ici, car bien des modes de coordination se définissent en opposition aux intérêts individuels immédiats.

Toute l'histoire du capitalisme témoigne de telles dynamiques, les grandes transformations intervenant souvent sous l'effet des crises, avec des effets divers sur les performances (en matière de productivité, de rentabilité, de croissance...) et sur la stabilité du système. Très schématiquement, on peut en identifier deux grands ensembles de telles transformation d'importances historiques majeures :

1. Le premier fut *la grande révolution des institutions dans lesquelles s'exprime la propriété capitaliste* à la transition des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (d'abord aux États-Unis), marquant l'entrée dans le capitalisme moderne. On peut en distinguer trois composantes, ce qui permet de parler de trois révolutions sachant qu'elles forment un tout :

- La propriété collective (au sein des classes capitalistes) dans des grandes sociétés par actions, c'est-à-dire la *révolution des sociétés*.
- La coordination collective par les voies de la grande finance (des Morgans ou Rockefellers...), la *révolution financière*.

---

2. Il faudrait étendre ces analyses au plan environnemental, en faisant entrer en jeu les exigences de protection de la planète, donc la soumission de ces forces de croissance à de telles exigences.

- L'exécution collective des tâches organisationnelles capitalistes par une catégorie particulière de salariés, les cadres, la *révolution managériale* (ou de la gestion).
2. La seconde telle transformation majeure fut *la révolution macroéconomique* à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire l'émergence des politiques – “collectives” par définition – de stabilisation de la production (politiques monétaires et budgétaires) ; cette révolution en complément naturel aux réglementations visant à la maîtrise des activités financières nationales du New Deal et internationales des accords de Bretton Woods.

Dans les deux cas, ces transformations furent entreprises à la suite de crises structurelles, respectivement, celle des années 1890, et la crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale. La triple révolution des institutions de la propriété capitaliste illustre parfaitement l'ambivalence de tels changements. Les trois composantes – formation des grandes sociétés nonfinancières, établissement des grandes banques et révolution de la gestion – furent à l'origine d'énormes gains d'efficacité, mais eurent des effets, paradoxalement, instabilisants. Les gestions plus dynamiques contribuèrent à l'accroissement de l'instabilité macroéconomique, et, plus trivialement, l'avancée des mécanismes financiers augmenta considérablement les risques d'instabilité financière. Dans une grande mesure, on peut interpréter la révolution macroéconomique qui fit suite à la crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale, comme une “réponse” aux effets du premier ensemble de transformations.

A tous ces niveaux, se manifestèrent des résistances au changement, qui retardèrent les ajustements. Ces lenteurs sont les conséquences de pratiques visant à la défense de la propriété privée du capital, plus généralement, d'intérêts individuels capitalistes, face aux empiétements requis par les coordinations. Les classes capitalistes sont ainsi exposées à l'ambivalence des transformations rendues nécessaires par les progrès de la socialisation de la production. D'une part, ces changements permettent la préservation de la propriété privée des moyens de production – en amplifiant les processus de concentration pour certains, et en maintenant le capitalisme sur ses rails pour d'autres, comme dans tous les dispositifs de stabilisation macroéconomique et financière – mais, d'autre part, ces changements commandent des mutations des formes de la propriété, dont le sens est trop clairement celui de l'atténuation de sa prégnance individuelle (comme dans les grandes sociétés) et la rencontre de limites sans cesse plus évidentes (dans les réglementations croissantes).

Cette ambivalence fut assez bien perçue. Ainsi, la propriété des moyens de production sans leur contrôle, du fait de la délégation des tâches de gestion aux cadres, créa-t-elle une grande émotion, de la part des propriétaires des moyens de production<sup>3</sup>. Il en alla de même, dans la révolution macroéconomique, eu égard à la prérogative conférée à la banque centrale de contrôler le crédit, qui lui donnait la haute main sur la création des pouvoirs d'achat et du capital lui-même. On verra comment les classes capitalistes réagirent face à de tels périls dans le néolibéralisme.

### 1.3 Finance, cadres, capitalisme organisé et cadrisme

A près d'un demi-siècle d'écart, les révolutions rappelées ci-dessus marquèrent la mise de la propriété privée à l'heure de la socialisation de la production. Cette section en explicite trois aspects fondamentaux relatifs aux structures de classe et à la métamorphose des rapports de production :

1. *La Finance*. Les trois révolutions – des sociétés, des institutions financières et de la gestion – introduisant au capitalisme moderne ont conduit à l'apparition d'un “agent” historique d'une nature quelque peu particulière, que nous appelons “la Finance”, à distinguer du secteur financier. Alors que les tâches de gestion (production, prix, investissement) étaient déléguées aux cadres dans les entreprises, certaines fonctions capitalistes supérieures, désormais socialisées, furent transférées aux nouvelles institutions financières. On pense ici principalement à ces fonctions tournant autour de la collecte et de l'allocation des capitaux entre différentes entreprises et branches (en amont de l'investissement et le conditionnant), qui requièrent l'appréciation comparative des rentabilités et performances<sup>4</sup>. A travers cet arbitrage exercé par les institutions financières, la Finance assure des fonctions disciplinaires importantes, sanctionnant les faiblesses de certaines gestions, bien au-delà du rôle technique de ces institutions dans la souscription de titres nouvellement émis. On notera que les institutions assurant ces fonctions sont, elles-mêmes, gérées par des cadres. Le pouvoir des grandes familles capitalistes, dont la propriété acquérait par ces trois révolutions un caractère financier dans la détention de titres, se lia ainsi étroitement à celui des grandes banques

---

3. A. Berle, G. Means, *The Modern Corporation and Private Property*, Londres : Macmillan (1932).

4. Déjà Marx voyait dans les banques les “administratrices” du capital de prêt.

et, graduellement, prit appui sur une multiplicité d'autres institutions financières (banques centrales, banques d'investissement gérant le patrimoine des plus riches, fonds de retraite ou mutuels, fonds spéculatifs, bourses, FMI, etc.), dont certaines sont localisées dans les centres off-shores ou paradis fiscaux. Nous appelons "Finance" ces fractions supérieures des classes capitalistes et leurs institutions financières.

2. *Les cadres au cœur d'un capitalisme organisé.* Les trois mêmes révolutions, puis la révolution macroéconomique, donnèrent naissance aux formes hybrides d'un capitalisme organisé, c'est-à-dire institutionnellement ajusté aux exigences de la socialisation, dans lesquelles ces tâches d'organisation / coordination sont assurées par les cadres des secteurs privé et public.

Une de nos thèses fondamentales est que ces cadres constituent une classe à part entière par la position que leur confèrent ces fonctions au sein des rapports de production (les formules "classes de cadres" et "classes managériales" sont équivalentes<sup>5</sup>) ; ils ne sont pas simplement la fraction supérieure d'une prétendue classe salariale, ou des "capitalistes" pour ceux du haut des hiérarchies. Dans le capitalisme, ils occupent une position moyenne au sein des hiérarchies sociales mais la référence naïve à la notion de "moyennisation" ne fait qu'en occulter la position vis-à-vis des rapports de production (donc le lien de cette position à la transformation des rapports de production). Ainsi l'entrée dans le capitalisme moderne fut-elle associée à l'émergence d'une structure de classe tripolaire : (1) une nouvelle bourgeoisie dont la propriété est supportée par des titres, actions et obligations, à une certaine distance de la production ; (2) une classe de cadres ; (3) des classes populaires d'employés et d'ouvriers. Cette classification laisse de côté les classes traditionnelles de petits propriétaires ou les patrons propriétaires des PME.

3. *Cadrisme.* Notre "hypothèse cadriste" se prolonge, cependant, dans la thèse plus ambitieuse qui veut que la poursuite de ces transformations, faisant écho à la socialisation croissante de la production, suscitera le dépassement du mode de production capitaliste dans un *mode de production ultérieur* que nous désignons comme "cadrisme" (ou "managérialisme"), parce que sa classe supérieure serait celle des cadres. En d'autres termes, ni le "socialisme" ni le "communisme" ne sont les successeurs immédiats nécessaires du capitalisme<sup>6</sup>. L'af-

5. Sachant que l'usage de l'anglais impose le recours à la seconde formulation.

6. A moins de faire du socialisme un cadrisme, c'est-à-dire une société de classe mais nous n'entrerons pas ici dans cette discussion.

firmation d'un tel mode de production serait l'expression de la consécration dans les faits du caractère parasitaire des classes capitalistes n'assumant plus aucune fonction ; la socialisation aurait finalement conduit à la transformation graduelle des rapports de production jusqu'à leur mutation "au-delà du capitalisme<sup>7</sup>". Sous cette hypothèse, la société actuelle apparaît comme une société en transition d'un mode de production à un autre. Ce que nous avons trivialement désigné comme "capitalisme moderne" ou "capitalisme organisé", devrait ainsi être appelé "capito-cadrisme", l'expression de hybridité propre à cette transition (les termes "capitalisme managérial" paraîtront sans doute moins déconcertants à certains mais l'expression est équivalente).

Les sociétés se réclamant du socialisme et du communisme furent des sociétés de classes non capitalistes. Ce furent des sociétés cadristes car la classe dominante y était une classe de cadres, mais de mauvaises formes du cadrisme. Très schématiquement sont en cause : (1) au plan des mécanismes économiques, la planification centrale bureaucratique ; et (2) au plan politique, la prohibition de la lutte de classe<sup>8</sup>.

On aura noté que l'interprétation des dynamiques historiques mise en avant dans cette étude est clairement inspirée des analyses de Marx, à une grande différence près. Marx liait directement le socialisme à la continuation du processus de socialisation, quelles que soient les ambiguïtés de l'évocation de formes de transition. L'histoire a, en fait, suscité l'émergence de nouvelles relations de classe, et, aux yeux de l'analyste, c'est bien l'histoire qui doit prévaloir. Le grand mariage de l'émancipation, tel que Marx l'appelait de ses vœux, et de l'organisation exige des formes démocratiques très avancées, bien au-delà des "démocraties" représentatives de nos sociétés de classe.

## 2 - Crises structurelles et ordres sociaux

Le cours de l'histoire du capitalisme ne revêt pas la forme d'un glissement régulier sur un axe de socialisation / organisation / coordination. Tant au plan des rapports de production et des formes institutionnelles qui leur correspondent, qu'à celui de la croissance et

7. G. Duménil, D. Lévy, *Au-delà du capitalisme ?*, Paris : Presses Universitaires de France (1998).

8. G. Duménil, D. Lévy, *ibid.*

de l'accumulation, ou à celui des luttes de classe, l'histoire est rythmée par d'amples pulsations. Dans ces mouvements nous privilégiions la succession des *crises structurelles* et des *ordres sociaux* (que nous appelons également “configurations de pouvoirs”), deux notions précédemment évoquées, qu'il faut ici définir plus soigneusement.

## 2.1 Crises structurelles : Crises de rentabilité et crises d'hégémonies financières

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous distinguons quatre grandes crises structurelles – crise des années 1890 introduisant au capitalisme moderne, crise de 1929, crise des années 1970 et crise du néolibéralisme. Ce sont des phases de perturbations d'environ dix ans, dont la périodicité est de l'ordre d'une quarantaine d'années. Elles sont marquées par des récessions et dépressions, et des crises financières. A cela on peut ajouter des dérèglements plus spécifiques comme la crise de la concurrence dans les années 1890 ou la vague d'inflation dans les années 1970.

La première et la troisième de ces crises (années 1890 et 1970) furent causées par des phases de diminution du taux de profit, des crises de *rentabilité*; la seconde et la quatrième sont de grandes explosions liées aux innovations financières et déséquilibres les plus aventureux faisant écho à la métaphore de l'apprenti sorcier, des crises d'*hégémonie financière*.

## 2.2 Ordres sociaux : Les trois ordres du capito-cadrisme

Ces quatre crises structurelles sont séparées par trois périodes d'une trentaine d'années, les *ordres sociaux*. Ils se distinguent par les hiérarchies de pouvoir entre les classes et les compromis avec d'autres classes sur lesquels se fondent ces pouvoirs. Le passage d'un ordre social à l'autre se fait, dans les circonstances et selon les potentialités créées par les crises structurelles, sous la pression des luttes de classe, classes populaires contre classes capitalistes, mais aussi sous l'effet des tensions et alliances entre classes capitalistes et classes de cadres, ou entre cadres et classes populaires.

Les trois ordres sociaux peuvent être caractérisés de la manière suivante :

1. *La première hégémonie financière.* De la crise structurelle des années 1890 à la crise de 1929, la Finance a exercé une hégémonie relativement incontestée. Une forme de compromis existait avec les classes de cadres des secteurs privé (en plein développement) et public (encore peu nombreux). Des formes embryonnaires de compromis furent établies avec certaines fractions des classes populaires dans le contexte de forte lutte de classe aux plans national et international dès avant la Première Guerre mondiale, mais sans amoindrir cette hégémonie financière.

2. *Le compromis social de l'après-guerre.* La force du mouvement ouvrier et la survenue de la crise de 1929 débouchèrent dans les pays capitalistes avancés sur des configurations allant du Fascisme et Nazisme au Front populaire et au New Deal. Dans ces deux derniers cas, se mettait en place un compromis social dans lequel les cadres des secteurs privé et public acquéraient une plus grande autonomie, forts d'une alliance avec les classes populaires dont celles-ci étaient la force vive (quoique les cadres soient aux commandes des institutions). Après la Seconde Guerre mondiale, le pouvoir et les revenus des classes capitalistes subit d'importantes limitations. On peut parler de "compromis social démocrate" ou "keynésien". Compte tenu des conditions sous-jacentes favorables du changement technique et organisationnel, ces décennies permirent la progression des pouvoirs d'achat des classes populaires, le développement de l'éducation et de la protection sociale. La gestion des entreprises était tournée vers l'investissement, et les politiques vers la croissance et le plein emploi<sup>9</sup>.

3. *La seconde hégémonie financière dans le néolibéralisme.* Le recul du mouvement ouvrier, largement déterminé, d'une part, par l'échec des expériences revendiquant l'héritage de Marx métamorphosé en idéologie officielle, et, d'autre part, les conditions créées par la crise des années 1970, permirent aux classes capitalistes de reconquérir leur hégémonie et de l'asseoir sur une alliance avec les classes de cadres. Aux plans national et international, les barrières aux pouvoirs et à l'enrichissement de ces classes furent levées : stagnation ou réduction des pouvoirs d'achat des classes populaires, détérioration des conditions de travail, érosion de la protection sociale, ouverture des frontières commerciales et financières internationales, déréglementation financière, etc. Jusqu'à la crise du néolibéralisme, cette restauration fut couronnée de succès et s'est matérialisée dans ce qu'on appelle pudiquement "croissance des inégalités".

---

9. Ces caractères "progressistes" ne doivent pas faire oublier les aspects productiviste et impérialiste de cet ordre social.

On notera la répétition de l'hégémonie financière à quatre-vingts ans d'interval (1900-1980), malgré les transformations profondes du capitalisme. Les points communs entre la crise actuelle et la crise de 1929 en sont l'expression, notamment l'importance des mécanismes financiers. Mais, dans les deux cas, ces mécanismes se combinèrent à d'autres hétérogénéités et déséquilibres, qu'on peut qualifier de "réels", car concernant le changement technique, l'investissement, la consommation ou le commerce extérieur. Dans les deux hégémonies financières, les classes capitalistes établirent avec réticence et retards les coordinations requises (par exemple, la création de la Réserve fédérale aux États-Unis en 1913) et s'engagèrent dans des processus d'innovations et de déréglementation périlleuses.

### 2.3 Modes de production et ordres sociaux

Un des aspects de la complexité de l'histoire du capitalisme tient ainsi à la nécessité de combiner les analyses de processus de temporalité et contenu distincts. La dynamique la plus lente, celle de la succession des modes de production, se manifeste au cours même de la période proprement capitaliste sous la forme de la transition vers les structures hybrides du capito-cadrisme. La seconde dynamique, toujours longue mais à un bien moindre degré, est celle de la séquence des ordres sociaux.

La relation ne tient pas simplement à l'emboîtement de deux types de périodes, les plus courtes s'encastrant dans les plus longues. La séquence des ordres sociaux est, d'une part, l'expression des *dynamiques de classe*, mais, d'autre part, elle s'effectue en étroite association avec les rythmes et contenus des *transformations des rapports de production*. Du premier point de vue, celui des luttes de classe, le concept d'ordre social ajoute à l'idée que ces luttes sont le moteur des dynamiques historiques, le complément assez évident que ces affrontements conduisent à l'établissement de configurations de pouvoir de classe, les ordres sociaux, comme les guerres redessinent les États, les empires, les alliances, etc. Du second point de vue, celui des rapports de production, la configuration des ordres sociaux est en grande partie dictée par les transformations de ces rapports. Celles-ci déterminent les acteurs des luttes de classes et leurs *importances relatives*. Ainsi l'établissement des rapports propres au capitalisme moderne a-t-elle commandé l'entrée en scène des cadres d'entreprise, et la crise de 1929, le New Deal et l'économie de guerre ont-ils subitement promu au premier plan l'action des cadres des instances étatiques déjà en

voie d'émergence graduelle (dont les méthodes s'alignaient de plus en plus sur celles des cadres d'entreprise).

La relation entre la dynamique des rapports de production et la succession des ordres sociaux n'est pas caractéristique du seul capitalisme moderne tel que nous le définissons. On peut penser, notamment, à l'Ancien régime et la Révolution française. La révolution – un changement d'ordre social – consacra au plan politique l'émergence des nouveaux rapports de production en bouleversant le compromis que marquait encore l'Ancien régime. Mais cette "mise à niveau" eut évidemment un effet en retour sur le développement forces productives et des rapports de production capitalistes qu'on peut notamment percevoir dans les réformes napoléoniennes.

Les ordres sociaux se situent à la charnière du déterminisme économique inhérent aux rapports de production (toujours au sein de la dynamique qui les lie aux forces productives) et du rôle moteur des luttes de classe. La révolution française avait mis les institutions politiques et économiques au diapason du progrès des rapports de production capitalistes ; le compromis social de l'après-guerre, un ordre social, conféra aux cadres un degré d'autonomie sans précédent en harmonie avec la transformation des rapports de production et donna une première version de la mise à l'écart graduelle des classes capitalistes, également en conformité avec l'évolution des rapports de production qui commandera le dépassement du capitalisme ; on peut voir dans le néolibéralisme, un autre ordre social, une "restauration", c'est-à-dire la tentative de rediriger le processus historique de socialisation dans des directions et des formes compatibles avec la prolongation de l'hégémonie financière. Mais dans les deux cas, ces dynamiques étaient traversées par d'importantes contradictions, d'où la réversibilité des mouvements et le cours non linéaire de l'histoire, fait de bifurcations, d'avancées et de reculs.

La valeur explicative du cadre analytique mis ici en avant concernant la grande conjoncture créée par la crise actuelle, se situe dans l'articulation des dynamiques des forces productives et des rapports de production, d'une part, et d'un ordre social tel que le néolibéralisme, d'autre part. Surgit ainsi l'idée clef d'une "tension" historique entre la continuation de la première dynamique et la tentative de préserver une hégémonie de classe : il y a de la *réaction* dans le néolibéralisme, au sens où l'on parle de "forces réactionnaires", et il y avait du *progrès* dans le compromis social-démocrate, au sens où l'on parle de "forces progressistes" dans la mesure où il consacrait la montée de formes d'organisation nationales et supranationales.

### 3 - L'État et les classes

Reste à établir un dernier maillon. La théorie des ordres sociaux est intimement liée à celle de l'État. Celui-ci entretient, indéniablement, un rapport avec la domination des classes supérieures, car il est l'agent de leur pouvoir, et c'est essentiellement ce que les théoriciens marxistes ont retenu des analyses de Marx, notamment dans ses œuvres politiques. La relation directe qui instrumentalise l'État entre les mains des classes capitalistes est, cependant, trop simple.

#### 3.1 Ordre social et État

La notion d'ordre social renvoie à des dominations et des compromis de classe, et c'est pourquoi nous désignons également les ordres sociaux comme des "configurations de pouvoir" ; c'est en cela que cette notion peut contribuer à l'éclaircissement de la nature de la relation entre classes et État. Nous définissons ainsi l'État comme l'ensemble des institutions et des mécanismes par lesquels se constitue et se perpétue le système complexe des hiérarchies et alliances de classe dans les ordres sociaux (encadré 1).

Durant les premières décennies qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, l'ordre social-démocrate consacrait une certaine prééminence de l'alliance des cadres et des classes populaires au sein de l'État (combinée à des formes plus ou moins avancées de répression financière)<sup>11</sup>. Dans le néolibéralisme, l'alliance entre classes capitalistes et classes de cadres se configura également dans les instances étatiques. Les classes populaires en furent exclues, d'où la prétendue "fin du politique", une expression malheureuse qui recouvre une dérive de la vie politique renforçant la concentration des pouvoirs entre les mains des classes supérieures, et excluant les aspects démocratiques inhérents à la social-démocratie. La seule arme que peuvent encore utiliser les électeurs est le vote sanction. Symétriquement, l'arme aux mains des classes supérieures est une représentation bi-polaire de ses intérêts dans deux partis principaux, les enjeux de l'alternance restant ainsi strictement confinés.

---

11. La "présence" des classes dominées au sein de l'État créa un grand trouble parmi les théoriciens marxistes de l'État, parce que la définition de l'État retenu excluait, a priori, cette potentialité. Voir le débat entre Etienne Balibar et Nicos Poulentzas (E. Balibar, "Communisme et citoyenneté. Reflexion sur la politique d'émancipation à partir de Nicos Poulentzas", *Actuel Marx*, 40 (2006), p. 136-155).

### 1 - Marx, l'État et les classes

Une telle conception de l'État affleure dans l'œuvre politique de Marx. Elle y est appliquée aux fractions de la bourgeoisie française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dont le pouvoir était assuré en commun mais moyennant le leadership de certaines fractions :

[...] cette masse de bourgeois était *royaliste*. Une partie d'entre elle, les grands propriétaires fonciers, avait régné sous la Restauration et était, de ce fait, *légitimiste*. L'autre partie, les aristocrates de la finance et les grands industriels, avait régné sous la monarchie de Juillet et, de ce fait, était *orléaniste*. Les grands dignitaires de l'armée, de l'Université, de l'Église, du barreau, de l'Académie et de la presse se répartissaient, bien qu'en proportion inégale, sur les deux parties. C'est ici, dans la république bourgeoisie, qui ne portait ni le nom de *Bourbon*, ni celui d'*Orléans*, mais s'appelait *capital*, qu'ils [*propriétaires terriens et capitalistes, accompagnés chacuns d'une fraction des groupes précédents*] avaient trouvé la forme d'État sous laquelle ils pouvaient régner en commun<sup>10</sup>.

L'idée importante est ici la “configuration”, au sens actif du terme, de l'alliance entre fractions de classe au sein des institutions étatiques, dont Marx souligne la difficile venue au monde dans le contexte des instances étatiques monarchistes. L'une ou l'autre fraction y avait successivement assuré le pouvoir, alors que la république leur donnait la possibilité de gouverner en commun. Cet État républicain, dans sa relation aux structures de classe, doit ainsi se comprendre comme un réceptacle institutionnel plus adéquat du compromis social de l'époque. Mais, implicite à cette analyse, est le constat que les gouvernements légitimiste et orléaniste étaient déjà les instruments de la même alliance, quoique selon un processus d'alternance moins conforme à la nature de leur relation.

Le cadre théorique que nous proposons applique cette analyse aux capitalistes et cadres, que nous considérons comme deux classes distinctes fondamentalement typiques de deux modes de production, mais coexistant dans le capitalisme (le capito-cadrisme). A l'inverse, dans l'extrait ci-dessus, Marx considérait les propriétaires terriens du point de vue des rapports de production capitalistes (comme bourgeois aux côtés des capitalistes, deux fractions d'une même classe), mais l'analogie reste très forte avec l'extension que nous proposons : propriétaires terriens / capitalistes, d'une part, et capitalistes / cadres, d'autre part. Dans les deux cas, les deux pôles se situent à la charnière de deux modes de production : féodalisme / capitalisme, d'une part, et capitalisme / cadrisme, d'autre part.

### 3.2 Les institutions étatiques

On notera que l'État n'a pas le monopole de cette fonction étatique. Bien d'autres institutions y contribuent également, par exemple, les institutions de gouvernance dont on a souligné le rôle dans les coordinations requises par la socialisation : les institutions financières dans le néolibéralisme, notamment celles possédant un caractère central, comme les banques centrales, le FMI ou la Banque des Règlements Internationaux (BRI), auxquelles on peut ajouter l'OMC. Ces institutions sont toutes parties prenantes dans la définition des modalités des dominations et compromis de classe. Les règles en sont fixées dans les statuts et règles de fonctionnement de ces organisations, potentiellement soumis à révision. Enfin, l'exercice du pouvoir étatique ainsi constitué (plutôt que sa *configuration* au sens actif) met en jeu un ensemble encore plus vaste d'institutions comme les systèmes éducatif, judiciaire, religieux, etc<sup>12</sup>.

Il faut souligner la diversité de ces instances. Certains aspects de la relation étatique sont inscrits dans les constitutions, les traités, les codes, des lois organiques. Consacrés de la sorte, ils échappent aux mouvements propres à la vie politique gouvernementale et parlementaire, dans laquelle les modalités des pouvoirs et compromis font l'objet d'ajustements permanents au gré des rapports de force. Les institutions de gouvernance ci-dessus sont les piliers de cet exercice du pouvoir de classe, et entretiennent un rapport spécifique avec les ordres sociaux car ils en matérialisent la continuité. On peut faire le choix de les inclure dans les structures étatiques, entendues alors au sens large.

Pour ceux, comme Marx, qui derrière les termes entendent les étymologies, le mot "démocratie" renvoie au pouvoir populaire; et celui de "république", à des affaires communes, typiquement celles de la bourgeoisie. La relation des institutions étatiques aux ordres sociaux, telle que nous l'avons définie, conduit à donner une base de classe potentiellement plus large à ces "affaires" que gèrent les États, car les cadres y sont partie prenante et les classes populaires n'en ont pas toujours été exclues.

Compte tenu de ces ambiguïtés, nous qualifierons d'"extradémocratiques" cette gouvernance et ces institutions placées hors des aléas de la vie politique, surtout dans la mesure où elles ont été créées en

---

12. L. Althusser, *Sur la reproduction*, Paris: Presses Universitaires de France (2011), ch. VI, VII et VIII.

vue de la consolidation et la perpétuation d'un ordre social favorable à l'hégémonie des classes supérieures. Les institutions de gouvernance extradémocratique jouissent de cette *protection* vis-à-vis des aléas de la politique "politicienne", si leur autonomie est consacrée. On peut voir dans l'indépendance des banques centrales, dont les missions ont été définies dans des constitutions ou traités dans certaines conjonctures politiques, la tentative de les isoler de la sorte et à ces fins. Il va sans dire que, malgré leur relative stabilité, ces institutions peuvent être créées, réformées ou démantelées, et, pour certaines, peuvent également être les garantes de valeurs démocratiques fondamentales, tout dépendant des conditions politiques présidant à leur établissement.

## Références

- Althusser L. 2011, *Sur la reproduction*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Balibar E. 2006, “Communisme et citoyenneté. Reflexion sur la politique d’émancipation à partir de Nicos Poulenzas”, *Actuel Marx*, 40, p. 136-155.
- Berle A., Means G. 1932, *The Modern Corporation and Private Property*, Londres : Macmillan.
- Duménil G., Lévy D. 1998, *Au-delà du capitalisme ?*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Duménil G., Lévy D. 2012, “Crise et horizons post-néolibéraux”, *Actuel Marx*, 51, p. 999-999.
- Marx K. 1852, *Œuvres IV, Politique I*, Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, p. 431-544, Paris (1994) : La Pléiade, Gallimard.

## Sommaire

<b>1 - La propriété privée des moyens de production</b>	1
1.1 Mode de production et socialisation / organisation	1
1.2 Socialisation, crise et ajustement	3
1.3 Finance, cadres, capitalisme organisé et cadrisme	6
<b>2 - Crises structurelles et ordres sociaux</b>	8
2.1 Crises structurelles : Crises de rentabilité et	9
2.2 Ordres sociaux : Les trois ordres du capito-cadrisme	9
2.3 Modes de production et ordres sociaux	11
<b>3 - L'État et les classes</b>	13
3.1 Ordre social et État	13
3.2 Les institutions étatiques	14
<b>Références</b>	17